

## « ET MAINTENANT, ON EST BIEN AVANCE ! QU'EST-CE QU'ON FAIT ? »

L'abstention électorale massive doit toujours être interprétée comme un phénomène de rejet massif par l'électorat des candidats qui sollicitent effectivement par leur présence le suffrage des



électeurs ; là est le risque de tout candidat qui maintient sa candidature contre vents et marées alors qu'il sait pertinemment le mécontentement grandissant et généralisé dans le pays contre toute la classe politique déconnectée des réalités, ne pensant qu'à survivre et à maintenir ses prérogatives.

C'est triste, mais c'est ainsi. Cela relève plus de l'indigence micro économique que d'autres choses !

Avec un taux de participation dont le pouvoir sortant admet qu'il est au mieux de 15% alors que tous les observateurs impartiaux le situent autour des 8% voire plus près des 6%, il est de bonne guerre que la classe politique ainsi fustigée double le taux de participation pour limiter le cuisant et cinglant rejet que lui a signifié le Peuple en s'abstenant et en se désintéressant des candidats admis et choisis effectivement d'abord par le candidat principal contre rétribution ; et quant à ceux qui affirment un taux de 63%, le noyau de vérité est dans la virgule à replacer.

La vérité est celle provenant du sein de certains partis ayant soutenu le Président sortant qui affirment que celui-ci n'obtient que 15% des suffrages exprimés soit 1,5% du corps électoral. Dont acte, le candidat Sassou Nguesso n'est donc pas réélu ; un second tour s'impose évidemment !

S'il faut absolument un élu, alors le candidat Sassou Nguesso serait cet élu « *mal réélu* » comme cela se dit déjà dans les milieux autorisés en Europe et ailleurs en Afrique ; ce qui explique qu'aucun de ses pairs ne lui a adressé de message de félicitations.

Inutile de polémiquer sur le taux de participation ; chacun sait pertinemment qu'il est bas, que ce soit à 15, à 8 voire 6,3% ; l'échec le plus cuisant et le plus navrant n'est même pas pour le président si bien non réélu ou mal réélu devenant, par ce fait, la risée du continent voire du monde entier, c'est surtout pour l'opposition qui, en participant à la mascarade de démocratie moyennant la rétribution du candidat principal, s'est ainsi complètement déjugée par son suivisme intéressé. Je sais bien qu'il faut survivre - et je le comprends - mais à ce point du débat national, c'est de l'égoïsme aveugle à court terme, privilégiant les intérêts personnels contre ceux de la Nation !

Que l'on ne nous fasse pas le coup de l'incivisme généralisé comme cela se fait dans les pays dits démocratiques quand le taux d'abstention à un scrutin est fort voire très fort. L'abstention a toujours une signification politique profonde que le pouvoir minimise en faisant l'autruche. Quand un scrutin est à 10% de participation, cela ne veut pas dire que 90% des gens majeurs sont inciviques, adolescents, incivilisés, incapables, mésintelligents et mentalement indigents. Le dire, ce n'est même pas insulter la Nation, c'est s'insulter soi-même par un effet de miroir. Cela relève de la mentalité infantine du gamin pris la main dans le sac et qui ne sait quoi dire.

Disons que le Peuple, dans sa grande sagesse qu'il détient de nos Anciens, a su discriminer avec perspicacité que tous les candidats adoués par le candidat sortant, dont lui-même en tête d'affiche, poussé à l'évidence contre son gré par son entourage aux dents longues qui rayent les planchers, ne leur convenaient pas, sachant par avance que rien de novateur ne sortirait de leur action future parce que trop impliqués dans les schémas classiques qui nous ont conduits là où nous en sommes à l'écart de la communauté des hommes quant au bien-être du Peuple !

Donc, ce scrutin présidentiel du 12 juillet dernier est un non événement cependant lourd d'implications. L'échec le plus patent pour le Président réside dans ce collapsus de l'opposition organisé par le pouvoir lui-même et qui se retourne contre lui parce qu'en démocratie on ne peut acheter les candidats pour qu'ils soudoient les cœurs et les consciences afin d'obtenir une participation convenable, ce que leur reproche aujourd'hui le Président non réélu ou mal réélu qui leur redemande le remboursement.

C'est cocasse mais c'est ainsi ; c'est toujours tentant de recevoir et de conserver tout pour soi.

Avec la sincérité qui caractérise toujours mes propos, je dois vous dire, chers concitoyens, que ma décision ne fut pas très facile à prendre car j'ai toujours cru jusqu'au dernier moment que le Président sortant irait dans le sens d'un gouvernement de transition d'Union Nationale de six mois, mettons à la rigueur neuf mois pour accoucher de quelque chose d'essentiel, dont le rôle fondamental était le recensement généralisé, l'établissement des listes électorales et l'enrôlement des citoyens au moyen des méthodes modernes dont la communauté internationale dispose ; recensement indispensable d'un point de vue économique et social pour la mise sur les rails du nouveau dispositif de répartition et de construction de notre marché intérieur à la fois productif et consommateur pour nous tous.

Disons que ma décision me fut facilitée par la Président sortant qui, par l'intermédiaire de son ministre de l'Economie, via ses services fiscaux, me fit refuser le certificat de moralité fiscale au motif que je ne payais pas d'impôt au fisc congolais, motif irrecevable parce que, d'une part, la Constitution du 20 Janvier 2002 ne prévoit pas cette disposition pour les citoyens congolais disposant comme moi d'un statut de diplomate d'un pays avec lequel nous avons des liens privilégiés, et d'autre part, que pour d'autres candidats relevant comme moi de la diaspora congolaise payant ses impôts aux fiscs des pays dont ils relèvent, il a été normalement accordé ce certificat de moralité fiscale. Donc, deux poids deux mesures s'expliquant par l'inquiétude que mon discours novateur suscitait au sein du pouvoir. Dont acte de cette inquiétude que je comprends bien sans pour cela bien entendu la condamner.

Mon dilemme était alors de surmonter ce sentiment d'abandon de poste vis-à-vis du Peuple du Congo par les espoirs novateurs que j'avais suscités et qui se trouvaient ainsi contrecarrés par le pouvoir en place. Mais, puisque celui-ci croyait dur comme fer à une participation massive du Peuple, c'est vous le Peuple qui me donnait raison par votre abstention historique positive. Le pouvoir sortant, comme l'opposition institutionnalisée aux ordres, se voient désavoués par votre désintéret, ce qui permet de me considérer comme adoué par la Peuple avec plus de 90% des suffrages.

Et si quelqu'un me dénie ce droit, je lui dis, droit dans les yeux, chiche, organisons un scrutin présidentiel une fois le recensement et les listes électorales refaites avec l'aide internationale, et nous verrons. Je sais que le Président sortant regrette en privé de n'avoir pas donné suite à ma proposition de gouvernement de transition d'Union Nationale pour l'organisation d'un tel scrutin ; mais il n'est pas trop tard ; les grands hommes ont toujours été ceux qui reconnaissent leurs erreurs !

Mais, comme son qualificatif l'indique, un gouvernement de transition ne saurait être d'une durée de trois ans comme le souhaite le Président non réélu voire insuffisamment réélu sinon il s'agirait d'un gouvernement fantoche ayant pour vocation d'assumer les affaires courantes aux ordres d'un Président qui décide de tout sans en référer, discréditant ainsi les participants. C'est inadmissible, malsain pour la démocratie, pour les nouveaux adoubés voire les anciens en provoquant un amalgame et en faisant retomber les responsabilités sur les nouveaux entrés.

Comme son nom l'indique, un gouvernement de transition assure la transition entre un ancien président, roi ou empereur, et un nouveau, en laissant le temps normal de six voire neuf mois pour organiser le scrutin dans la transparence en élisant le nouveau chef d'orchestre qui doit gérer les oppositions contraires dans le respect des lois de la démocratie pour le bien de tous.

Et maintenant, allons au fond des choses, et que les choses soient dites une bonne fois pour toutes et quand elles sont dites, on n'y revient plus ; pour quelle raison le Président non réélu ou mal réélu a-t-il commis « l'erreur » de ne pas vouloir faire de recensement et de révision des listes électorales ? C'est un secret de polichinelle qui tôt ou tard se dévoilera car il est inscrit de façon indélébile dans notre démographie congolaise du fait de l'existence d'un trou noir dans les classes d'âge des trente quarante ans résultant du coup d'Etat du 5 juin 1997 qui s'est prolongé en guerre faite contre les civils en 1998. Soyons réalistes et clairs, cela se saura tôt ou tard ; c'est pour cela que j'ai toujours assuré qu'il n'y aura pas de « chasse aux sorcières » qui susciterait alors un apartheid façon africaine en entretenant la haine de génération en génération : il nous faut tous sortir de ce cercle très vicieux en faisant attention à ne pas y retomber de façon enfantine.

Quelle est l'importance de ce trou noir dans les classes d'âges ? Il est très important ; mon estimation, à partir de recoupements faits au travers des divers recensements antérieurs, des projections de l'ONU et du programme Post-conflit élaboré en novembre 1999, est de l'ordre de trois quarts de million, ce qui est considérable pour un petit pays comme le nôtre ; on peut certes cacher la vérité voire la retarder, mais cela se saura un jour quand les historiens étudieront l'évolution de notre démographie. Voilà la raison profonde de l'interrogation du représentant de l'Union européenne à Brazzaville, Miguel Amado, qui avait mis en doute le fichier électoral (2,2 millions d'électeurs pour 3,6 millions d'habitants). Aussi, quelle que soit la vérité, le Président non réélu ou mal réélu doit garder toute sa sérénité. Je le redis et je le confirme à nouveau solennellement, il n'y aura pas de chasse aux sorcières ni d'apartheid pour les raisons que j'ai évoquées plus haut. Si je me suis trompé, le Président n'a rien à craindre ; et je saurais le reconnaître ; et dans le cas contraire, c'est une affaire congo-congolaise à gérer dans les conditions que je viens d'énoncer car notre pays est souverain, ce qui n'empêchera pas l'indemnisation de toutes les victimes d'exaction.

Dans ces conditions, la position du Président non réélu ou mal réélu deviendrait intenable et relèverait alors d'une fixation s'il s'avérait qu'il poursuive à s'opposer au recensement et à cette révision des listes électorales en faisant appel aux organismes internationaux parfaitement fiables en ces domaines. En ce cas, vu le nombre et la qualité des gens qui demandent ces travaux en préalable à toute action politique, on pourrait faire un référendum sur cette question ; mais on retomberait sur la question préalable du recensement et des listes électorales, ce qui serait alors un cercle parfait nous retrouvant ainsi au départ. Mais je veux encore croire à la raison présidentielle !

Ma position est très claire après ce blanc seing en rond-de-bosse que me donne l'abstention massive du Peuple Congolais exprimant son rejet et son manque de confiance dans la classe politique traditionnelle de quelque bord que ce soit. Le Peuple dans toute sa diversité m'a donné grandement raison. Après cette mascarade d'élections ni libres ni transparentes, il est

temps que la classe politique, le pouvoir destitué par le Peuple et l'opposition institutionnalisée désavouée par le même Peuple impatient de voir se mettre en place une AUTRE POLITIQUE, s'élève au-dessus pour s'atteler ensemble à l'essentiel : engager notre pays dans la voie des réformes indispensables pour que l'Etat restitué règle l'ensemble des problèmes sociaux et économiques qui se posent à tous nos concitoyens. Il y a donc lieu d'installer un gouvernement de transition présidentielle d'Union Nationale de six à neuf mois, le temps de faire réaliser un recensement et une révision des listes électorales en confiant ce travail spécial aux organismes internationaux parfaitement rôdés et expérimentés pour ce genre d'activité. Cependant, il n'est pas sérieux d'envisager un gouvernement fantoche de trois ans dirigé in fine par un Président si bien non réélu voire mal réélu d'autant plus qu'il suffit de consulter l'état civil de Nantes où sont rassemblés les actes de naissance de ceux qui sont nés français, territoire du Moyen-Congo, pour s'en convaincre !

Que faire dans la situation actuelle d'un pays n'ayant plus de Président puisque le Président sortant est devenu un simple candidat comme les autres, qu'il n'est pas réélu ou mal réélu au premier tour, qu'il existe une abstention historique massive désavouant tous les candidats dont ceux de l'opposition, et qu'il n'a pas été prévu de second tour comme la Constitution du 20 Janvier 2002 le prévoit ? Aux termes de nos Constitutions, dont celle du 15 Mars 1992 toujours valide de droit, c'est le Président du Sénat qui doit assurer l'intérim de la Présidence et à la Cour Constitutionnelle de juger sereinement, sans pression, en son âme et conscience, de la validité ou non de ces élections, sachant que les Forces Armées ont la mission de garantir la liberté d'expression de la Cour Constitutionnelle.

Pour ma part, je crois que la position la plus sage pour nous tous, M. Sassou Nguesso le premier, est d'invalidier cette élection au motif d'insuffisance notoire de participation et de laisser décider le Président par intérim, en l'occurrence le Président actuel du Sénat, de la nomination immédiate d'un Premier Ministre, Chef de gouvernement de transition présidentielle dont la mission essentielle est de faire établir le recensement, dans les conditions précitées, pour obtenir des listes électorales fiables afin d'accoucher d'un vrai Président dans neuf mois au terme d'une nouvelle élection présidentielle enfin digne du nom !

Il est quand même étonnant que ce soit des partis ayant soutenu le candidat Sassou qui fassent état que celui-ci n'a pas obtenu la majorité absolue au premier tour en n'ayant que 15% des votants, et que, dans ces conditions, l'opposition institutionnalisée n'en fasse même pas état pour exiger l'invalidation de l'élection présidentielle voire un second tour à la rigueur ; c'est très curieux, et l'on peut se poser nombre de questions sur une certaine connivence ; faut-il comprendre que la demande de remboursement des avances consenties à certains candidats issus de l'opposition a pour but de neutraliser celle-ci quant à demander un second tour voire soutenir une invalidation par la Cour Constitutionnelle au motif de cette abstention massive ? C'est d'autant plus crédible que les services spéciaux de l'Etat, la Direction Générale de la Surveillance du Territoire (DGST) et la Direction Centrale des Renseignements Militaires (DCRM), malgré tout bien placés pour observer l'ampleur du phénomène, situent le véritable taux de participation autour de 10% !

Je laisse méditer à chaque homme politique de notre pays, surtout au Président non réélu ou selon mal réélu sur cette pensée du Président Barack Obama dont tout candidat à une présidence en Afrique doit tenir compte pour aborder la modernité : « *Le monde actuel a besoin d'autres mentalités que celles héritées de la guerre froide ; l'homme véritablement fort est celui qui accepte les compromis et non pas celui qui est obtus dans ses pensées et ses raisonnements d'une époque révolue* ». À bon entendre salut profond comme la sagesse et la morale naturelle le commande pour en faire bon usage et savoir comment s'y prendre ; mais sommes-nous encore dans ces conditions à partir du moment où aucun candidat n'a obtenu de

majorité absolue des votants au premier tour et puisqu'il n'y a pas de second tour ? Tout se trouve ainsi invalidé par ces faits et seul le Président par intérim peut décider de la procédure !

Aussi, mes chers compatriotes, une ère nouvelle s'est levée dès le 31 mai 2009 quand la foule immense de nos compatriotes venus de tout le pays s'est dirigée vers notre Hôtel-de-Ville de Brazza-la-Verte (Mairie Centrale) où devait se tenir la conférence fondatrice de la nouvelle République pour lancer ma campagne présidentielle, et que les sbires aux ordres du pouvoir en place ont sciemment occupé la salle jusqu'à 16 heures alors qu'ils devaient la libérer à midi et que les forces de l'ordre occupaient la place avec des armes et des gilets pare-balle. Il ne fallait pas être grand clerc pour y voir une provocation du pouvoir au motif fallacieux de sécurité afin d'instaurer un couvre-feu qui aurait fait suite à des affrontements des plus sanglants par des forces prêtes à en découdre contre les civils si nous n'avions donné l'ordre de dispersion dans le calme et la sérénité. Ainsi, la politique du roseau fut encore la plus forte ; je plie, mais ne me rompt pas. Et votre présence massive à mon Appel en tant que Candidat indépendant est en soi l'élément historique fondamental à retenir, et non l'annulation de la conférence, car le résultat politique essentiel est dans l'intention que le Peuple a manifestée en y venant aussi nombreux !

Donc, c'est clair, mes chers compatriotes ; les prémices de ma légitimité viennent en premier lieu de votre massif déplacement du 31 mai dernier, en quelque sorte une journée des dupes ; puis de votre massive abstention du 12 juillet répondant à mon Appel et confirmant là de façon implicite votre accord ; reste pour tous les sceptiques à le confirmer de façon explicite par une nouvelle élection faite dans les conditions que je viens de définir pour lever l'indétermination.

Vous aurez noté que la communauté internationale n'a fait parvenir aucune félicitation à notre ancien président si mal « réélu » excepté un ou deux pays voisins très lointains ; n'est-ce pas un indice très probant ? La meilleure façon d'en avoir le cœur net et pour enfin démarrer du bon pied en donnant les gages de démocratie et de modernité souhaités par la communauté internationale, je crois que c'est celle dont je viens longuement de vous entretenir sans arrières pensées.

Je vous assure ici dès maintenant que toutes les décisions d'orientation nouvelle quant à mon insertion immédiate dans le processus constitutionnel en cours, je vous le soumettrais pour en décider. Je veux qu'il n'y ait aucun doute dans vos esprits pour les désabusés de la « politique » : du genre « *en voilà un comme les autres* ».

Mon objectif est de réussir, avec l'ensemble de la classe politique par la politique d'Union Nationale, à mettre sur orbite le pays et initier une kyrielle de successeurs à la pensée macro économique généreuse !

En d'autres termes, vu les résultats et le taux d'abstention qui se situe autour de 90%, Monsieur Sassou Nguesso, l'ancien Président non réélu ou si l'on veut mal réélu, doit faire l'effort de s'ouvrir cette fois-ci aux autres ; à l'opposition institutionnalisée de se rendre compte que le Peuple et moi-même sommes en profonde symbiose pour édifier notre bien-être national voire régional. C'est cela le compromis politique pour préserver l'acquis de la paix, si cher à M. Sassou Nguesso pour le Peuple Congolais et ce d'autant que les conséquences de la crise financière internationale se font déjà sentir et le sceptre d'un embargo sur le pétrole congolais par la communauté internationale plane... pour faire la lumière !

**Modeste BOUKADIA**

**Brazzaville le 23 juillet 2009**